

« PRIX DU JEUNE ENTREPRENEUR FRANCOPHONE 2017 »

APPEL À CANDIDATURES

La *Stratégie jeunesse de la Francophonie (2015-2022)*, institue l'organisation d'un prix pour célébrer les mérites des jeunes qui apportent par leur génie entrepreneurial une contribution à la francophonie. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) avec l'appui de ses partenaires, lance le 1^{er} concours du Prix du jeune entrepreneur francophone. Son but est de mettre en avant les initiatives entrepreneuriales des jeunes, leur donner de la visibilité, les encourager à persévérer et les projeter comme « modèles » afin de promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. Le Gouvernement du Nouveau-Brunswick et la CONFEJES apportent leur partenariat à l'OIF et s'associent à l'organisation du Prix de 2017, avec la participation de l'entreprise Ernst et Young (EY)

Le présent appel à candidatures est un concours ouvert aux femmes et hommes âgés de 15 à 35 ans propriétaires d'une entreprise. Les candidats doivent être francophones et ressortissants d'un pays membre de l'OIF et être des entrepreneurs confirmés ayant déjà une affaire qui fonctionne avec des réalisations vérifiables.

Objectif

L'objectif du Prix du jeune entrepreneur francophone est de stimuler, récompenser et mettre en valeur le dynamisme, l'excellence et la créativité de la jeunesse francophone dans le domaine de l'entrepreneuriat et la création de richesse durable. C'est également un moyen de reconnaître le rôle essentiel de l'entreprise privée pour le développement économique dans les pays francophones et valoriser la contribution des jeunes qui ont du succès dans le monde des affaires. En outre, le prix vise à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Domaines d'entreprise primés

Le concours est ouvert à tous les champs de l'entrepreneuriat, mais la priorité sera accordée aux entrepreneurs œuvrant dans les domaines économiques suivants :

- Économie mauve : Culture, Éducation y compris promotion de la langue française.
- Économie circulaire et solidaire, changements climatiques, etc.
- Économie verte : Développement durable y compris Agriculture.
- Économie des technologies de l'information et de la communication.
- Économie bleue pour les ressources marines (pêches, aquaculture, etc.).

Prix à gagner

Deux jeunes entrepreneurs, une jeune femme et un jeune homme seront lauréats du Prix du jeune entrepreneur francophone 2017. Ils recevront chacun une enveloppe de **10 000 euros**. Le choix des lauréats sera effectué via un processus de sélection transparent.

Remise des prix

Sous la supervision des autorités concernées de la Francophonie, une cérémonie solennelle de remise du Prix du jeune entrepreneur francophone aura lieu à Lomé au Togo en novembre 2017 à l'occasion de la Conférence ministérielle de la Francophonie.

Critères d'admissibilité

- L'entrepreneur est originaire d'un pays membre de l'OIF.
- L'entrepreneur est francophone et âgé de moins de 35 ans au moment de la remise du prix (date de naissance après le 22 novembre 1982).
- Les activités de l'entreprise se déroulent dans au moins un pays membre de l'OIF.
- L'entreprise est exploitée depuis au moins 2 ans au moment de la clôture du concours le 15 août 2017.
- L'entrepreneur est propriétaire de l'entreprise ou est actionnaire d'au moins 51% du capital.
- Le capital de l'entreprise n'est pas détenu à plus de 50% par un groupe.
- L'entreprise a eu du profit brut dans l'année fiscale 2016.
- L'entreprise doit être active, pas en faillite, etc.
- Une seule candidature par personne peut être déposée.

Les critères principaux d'évaluation des candidatures se baseront, sans se limiter, sur le rendement financier, la vision et l'esprit d'entreprise, la contribution à l'économie verte et la responsabilité sociale.

Les conditions de candidature et les critères de sélection sont précisés dans le **Règlement du concours**.

La date limite de soumission des candidatures est fixée au 30 août 2017 à 23h59 TU.

Les candidatures se font en remplissant le formulaire de mise en candidature en ligne à l'adresse www.jeunesse.francophonie.org

L'OIF compte 58 États et gouvernements membres et 26 pays observateurs, www.francophonie.org

Partenaires d'organisation



Avec la participation de :

